Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 58-59 (1968-1969)

Artikel: La quatrième fête des patoisants romands à Savièse

Autor: Brodard, F.-X.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005476

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

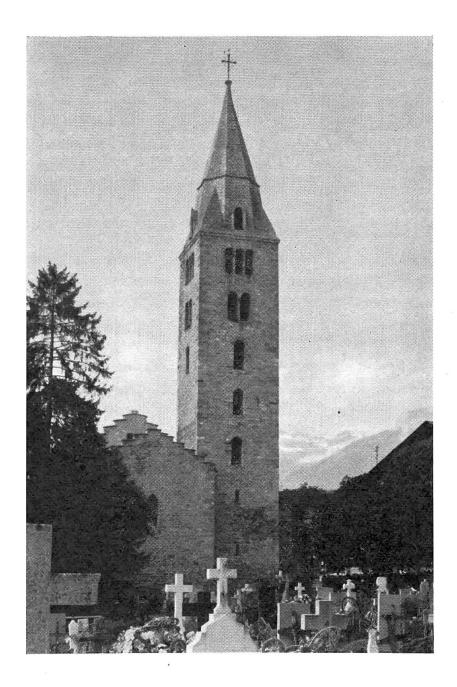
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

F.-X. Brodard

La quatrième fête des patoisants romands à Savièse



Clocher de Savièse

Savièse, si populaire en Romandie, a connu les 30 et 31 août dernier, une animation extraordinaire. De partout arrivaient des groupes folkloriques, attirés par une double fête: celle des patoisants du Valais et la fête romande des patoisants.

Une telle affluence d'hôtes était bien faite pour surprendre la localité, dépasser les prévisions les plus optimistes et déborder le service organisé pour la circonstance.

Souper et soirée folklorique

On avait édifié, en dessous du village de Saint-Germain, une spacieuse cantine. C'est là que, samedi soir, nous avons tout d'abord dégusté la raclette. Les cuisinières eurent fort à faire pour contenter les quelque deux cents convives qui occupaient les longues tables. Cela se comprend. Mais comme le fendant coulait généreusement, on attendait patiemment la ration suivante et c'était fameusement bon.

Puis ce fut une soirée folklorique variée et haute en couleurs. On vit défiler sur la scène une bonne douzaine de groupes chantants et dansants de chez nous et d'ailleurs. Citons, au hasard des souvenirs, les deux groupes jurassiens avec leurs hommes en blouse bleue et leurs dames en seyants costumes, chantant en patois des Ciô di Doubs (ceux de Saint Ursanne) et en Vâdais (ceux de Delémont) des chants du Jura, à l'ombre de la bannière portant la crosse de Bâle et les chevrons rouges et blancs alternés; les Rhodos de Chamonix dans leurs danses anciennes: Montferrine, Chrétiane, entre autres; ceux de Savièse, groupe d'enfants et groupe d'adultes rivalisant de souplesse dans leurs danses au son de l'accordéon.

La soirée prit fin vers 23 heures. Les gens de notre âge laissèrent la scène libre pour le bal qui n'eut, je pense, rien de folklorique sinon certains costumes.

La messe à Saint-Germain

Le lendemain matin dimanche, la place du village était fort animée. De partout on arrivait avec ou sans costume, pour la grand'messe célébrée à 9 heures par M. le rd curé Charles Mayor en la magnifique église dédiée à Saint Germain. On remarquait, dans le chœur, le R. P. Zacharie Balet, o. m. cap., enfant de la paroisse par sa mère, et qui a achevé et publié le remarquable dictionnaire du patois de Savièse commencé par son confrère le R. P. Christophe Favre.

Après l'évangile, M. l'abbé Dubuis, jeune prêtre enfant de la paroisse, nous régala d'un sermon en patois de Savièse. Il fit l'éloge du langage, qui permet à l'homme d'entrer en contact avec Dieu et à Dieu d'entrer en contact avec l'homme. Il chanta la louange de nos vieux idiomes régionaux. Quelle union entre les paroles du prédicateur, en langue du pays, et cette vénérable église, datant du début du XVIe siècle! Bâtie en pierre du pays, elle est d'un style gothique archaïsant par rapport à l'époque de sa construction, comme c'est habituellement le cas pour les monuments de nos régions périphériques, éloignées des grands centres plus novateurs. C'est un charme de plus que possède ce sanctuaire restauré avec tant d'amour il y a une trentaine d'années et dont on admire les autels aux statues polychromes naïves et touchantes, œuvres d'artistes locaux, sans doute.

Proclamation des résultats du Grand concours romand

A la sortie de l'office, soit vers 10 heures, eut lieu devant la maison communale la proclamation des lauréats du Grand concours organisé par le Conseil romand des patoisants et Radio-Lausanne. Sur une table, on pouvait admirer les prix qui allaient être distribués.

M. Arnold Landry, président du Conseil romand des patoisants, salua et remercia les personnes présentes, autorités civiles et religieuses, et félicita les lauréats qui allaient recevoir leur prix.

Puis M. Ernest Schüle, rédacteur en chef du Glossaire des patois de la Suisse romande et président du jury romand, fit un tour d'horizon. Il parla de la situation actuelle de nos dialectes romands, souligna le fait que le concours dont se déroule aujourd'hui l'acte final est bien dans la ligne de notre mouvement patoisant. Il félicita les concurrents, puis situa le patois, langage du cœur, langue de la communauté villageoise: il a sa place à côté du français, langue véhiculaire indispensable aussi, mais qui ne doit pas tuer le patois dont le rôle est autre.

Il insista sur le fait que le patois n'est pas une langue mineure, bonne seulement à en conter «de bien bonnes», ce qui est vrai, mais une langue capable de tout exprimer, même les plus nobles sentiments, comme le prouvent chaque fois, lors de nos concours, maintes œuvres de valeur.

Il signala que le jury romand a établi la liste «des meilleurs parmi les meilleurs travaux», et demanda d'accentuer l'effort porté sur le théâtre et les enregistrements. Il définit les qualités d'un bon enregistrement qui doit donner non seulement un texte de bonne qualité dialectale, mais nous présenter la «musique» caractéristique du dialecte dans lequel il est écrit; mélopée qui varie d'une région à l'autre et qu'on nomme communément «l'accent».

Puis voici la lecture du palmarès. On avait présenté 67 travaux dont 4 ne purent être classés. On assista à la proclamation de 14 premiers prix, 21 seconds prix et 28 troisièmes prix.

Radio-Lausanne avait doté un pavillon de prix pour les enregistrements en patois qui feront, nous en sommes sûrs, les délices des auditeurs de l'émission «Un trésor national: nos patois». Dommage que de nombreux auditeurs d'un âge plutôt avancé dont le poste de radio n'est pas équipé pour capter les émissions du second programme, ne puissent pas en profiter. C'est infiniment regrettable. Cela devrait être corrigé, malgré tout ce que l'on peut objecter, puisque la Radio, payée par le peuple est au service du peuple et doit tenir compte des désirs du «client-patron-payeur». Mais à part ça... comme dit la chanson connue...

M. Burnet, au nom de M. Rougemont, chargé des émissions en patois, procéda à la lecture du palmarès des enregistrements: six lauréats reçurent: un 1er et un 2e prix de monologue, un 1er et un 2e prix de dialogue, deux premiers prix de reportage, le tout éparpillé dans toute la Romandie. Notons que le Valais enleva les deux premiers prix de reportage et le 1er prix de dialogue. Bravo! Soulignons une fois encore le geste aussi aimable que généreux de Radio-Lausanne qui a témoigné une fois de plus sa sympathie effective à la chère cause de nos patois romands.



Saviésannes écoutant le discours de M. Clovis Luyet.

Puis M. Schüle procéda à la proclamation des résultats du Concours de textes écrits.

Pour la première fois, on avait prévu des prix romands pour récompenser les pièces de théâtre. Excellente idée. La preuve, c'est que 11 concurrents s'y essayèrent. Il y en aurait eu davantage encore, sans doute, si certains n'avaient pas ignoré ou oublié cette subtile distinction. Notons avec plaisir que Fribourg, le Jura, le Valais se virent attribuer chacun un premier prix pour des œuvres inédites, Vaud et Valais un 1 er prix également pour des adaptations en patois d'œuvres écrites en français.

Puis ce furent les prix cantonaux de poésie, prose, dialogues. Fribourg alignait 18 concurrents dont 4 obtinrent un 1er prix, 7 un 2e et 8 un 3e prix. Le Jura avec ses 5 concurrents remporta deux 1ers prix, deux 2es et deux 3es. Vaud avec neuf concurrents eut deux 1ers prix, trois 2es et trois 3es. Valais alignait le plus grand nombre de concurrents: trente, qui enlevèrent cinq 1ers prix, neuf 2es, et dix 3es, y compris les prix romands de théâtre déjà mentionnés.

Dans la catégorie «Documents», ouvrages écrits en français mais concernant la dialectologie, ou provenant d'autres régions, il n'y eut que cinq envois dont 2 ne purent être classés vu qu'ils présentaient des textes déjà édités. Fribourg eut un 1er et un 2e prix, Genève un 3e.

De superbes chanes valaisannes avec chaîne, furent attribuées aux premiers prix romands de théâtre, des chanes vaudoises plus petites et sans chaîne échurent aux premiers prix cantonaux; de beaux plateaux en étain aux seconds prix et d'élégants vases en métal aux 3 es prix.



Groupe de costumes valaisans dans le cortège.

Quant aux prix d'enregistrement, ils furent de 200 francs pour les lauréats du 1^{er} prix, 100 francs pour ceux du 2^e prix et 150 francs chacun pour deux *ex aequo* d'un premier prix.

Les jurys soit romand, soit cantonaux ont vraiment fait de leur mieux et méritent des remerciements et des éloges très sincères pour leur excellent travail, consciencieux et désintéressé. C'est ce que se plut à affirmer au nom de tous, M. le président romand, en distribuant les prix devant le nombreux public qui emplissait la place.

Puis M. Clovis Luyet, député et président de la commune de Savièse, prit la parole du haut du balcon élevé, réservé au premier magistrat de la grande commune. En un savoureux patois du crû que j'ai compris à 95%, il retraça avec un humour délicieux les fastes de Savièse. La commune a passé de 402 habitants en 1444 (si j'ai bien entendu) à 4000 en 1969. Autre détail: il y a une quarantaine d'années, Savièse comptait 170 mulets et 2 autos; actuellement, il y a 150 autos et ... 2 mulets. Il félicita les Saviésans de maintenir leurs costumes et coutumes et leur patois; les patoisants romands d'avoir choisi pour leur fête ce grand village où il leur souhaita un joyeux séjour et un plus joyeux retour dans la suite.

Le dîner

Puis, après le vin d'honneur offert sur le pouce par la commune, on se rendit à la cantine pour le repas de midi. On put se rendre compte des difficultés qu'offre l'organisation d'une grande manifestation. Si la chère fut abondante, le jambon exquis, tout comme le vin, le service fut heureux de trouver un renfort (romand lui aussi bien que désigné par les mots anglais de self service). Tout finit par s'arranger le mieux du monde grâce à la bonne volonté de chacun et à l'excellente humeur engendrée par un vin fameux qui coula – il faut souligner ce fait unique chez nous – avec une générosité digne de l'hospitalité valaisanne si célèbre.

Le cortège, discours, productions

Un cortège haut en couleurs et riche d'une bonne quinzaine de groupes parcourut ensuite le village, entraîné par plusieurs fanfares et ensembles musicaux (tambours compris), ponctué de groupes costumés chantant, ou dansant, venus de la Savoie, de Vaud et du Jura. Le Valais présentait le contingent le plus fourni, avec ses divers groupes costumés ou représentant des scènes de la vie régionale: alpage, vigne, etc. Fribourg, seul des cantons romands, n'avait pas de groupe invité à cette belle fête.

De retour à la cantine, nous entendîmes M. Arthur Bender, président du haut Conseil d'Etat valaisan, adresser la parole au très nombreux public en savoureux patois de Fully. Après avoir salué le Valais et les autres cantons romands, il rompit une lance en faveur de nos patois et de nos traditions populaires, «en un moment où l'allure où vont les choses nous fait peur». Il insista sur la nécessité de promouvoir le progrès, sans renoncer pour autant à l'héritage du passé, «sans vouloir tout anéantir pour tout refaire». Il félicita les Saviésans «larges de cœur et de courage» qui ont organisé cette fête. Nous ne saurions manquer de joindre nos félicitations à celles du distingué magistrat. Elles vont tout spécialement, avec nos remerciements bien sentis, à M. R. Dubuis, président du comité d'organisation de la fête, et à tous ses collaborateurs.

Puis ce fut le tour de nos amis patoisants valaisans, qui célébraient leur fête cantonale, de nous régaler de leurs productions variées: bonnes histoires, chants, musique, entrecoupés de danses du groupe des Vegnolans de la Tour de Peilz qui fêtait son cinquantième anniversaire, des Rhodos, et d'autres encore, pour la grande joie du très nombreux public vibrant à souhait.

Nous sommes repartis de Savièse le cœur en fête. Un soleil radieux conférait à cette belle soirée d'arrière-été, dans le somptueux décor de montagnes et de vignes que nous traversions, une splendeur incomparable. Merci encore, amis valaisans, de tout ce que vous avez fait pour nous recevoir chez vous.